

## **LES INDIGOTERIES DE MARIE-GALANTE**

*Xavier Rousseau*

*Service régional de l'archéologie*

*Direction régionale des affaires culturelles de Guadeloupe, 22 rue Perrinon, 97100 Basse-Terre,  
Guadeloupe, Antilles françaises*

*Yolande Vragar*

*Service du Patrimoine de la Ville de Basse-Terre, Hôtel de Ville  
97100 Basse-Terre, Guadeloupe, Antilles françaises.*

*Bien que la culture de la canne à sucre et sa transformation ait profondément marqué l'environnement, l'économie et l'histoire sociale de la Guadeloupe, les cultures associées ou secondaires comme le coton, le tabac et l'indigo jouèrent un rôle important à certaines périodes et dans certaines régions. Les industries liées à ces cultures d'exportation sont encore peu étudiées en Guadeloupe. Leur étude permettrait une meilleure connaissance du processus d'industrialisation ainsi que du développement économique de l'île et de ses dépendances durant l'époque coloniale.*

---

### ***Indigo et indigotier***

L'indigo est une matière tinctoriale bleue extraite des feuilles de l'indigotier. Cette plante croît dans les régions chaudes et sèches et appartient à la famille des papilionacées. C'est un arbrisseau composé d'une multitude de petites tiges en forme de rameaux. Ceux-ci sont chargés de petites feuilles épaisses de couleur vert-brun par dessus et argentées par dessous. Le père Dutertre fut le premier chroniqueur à signaler sa présence en Guadeloupe (Dutertre 1978). Il décrit la plante et les installations nécessaires à l'extraction de sa substance. Elle pousse aujourd'hui à l'état sauvage dans la région des Galets à Capesterre de Marie-Galante.

Les botanistes ont dénombré plusieurs espèces de plantes tropicales à indigotine. Celles rencontrées dans les Petites Antilles sont l'*Anil* originaire de l'Inde et le *Suffruticosa* qui proviendrait du Pérou et des Grandes Antilles.

### ***Processus de fabrication***

La fabrication de l'indigo nécessitait une installation comprenant trois à cinq vaisseaux ou cuves (éventuellement un bassin, une ou deux trempoires ou pourriture, une batterie et un reposoir, appelé diablotin à Saint-Domingue, Figure 1). Les cuves étaient bâties en pierres. Les structures s'organisaient en

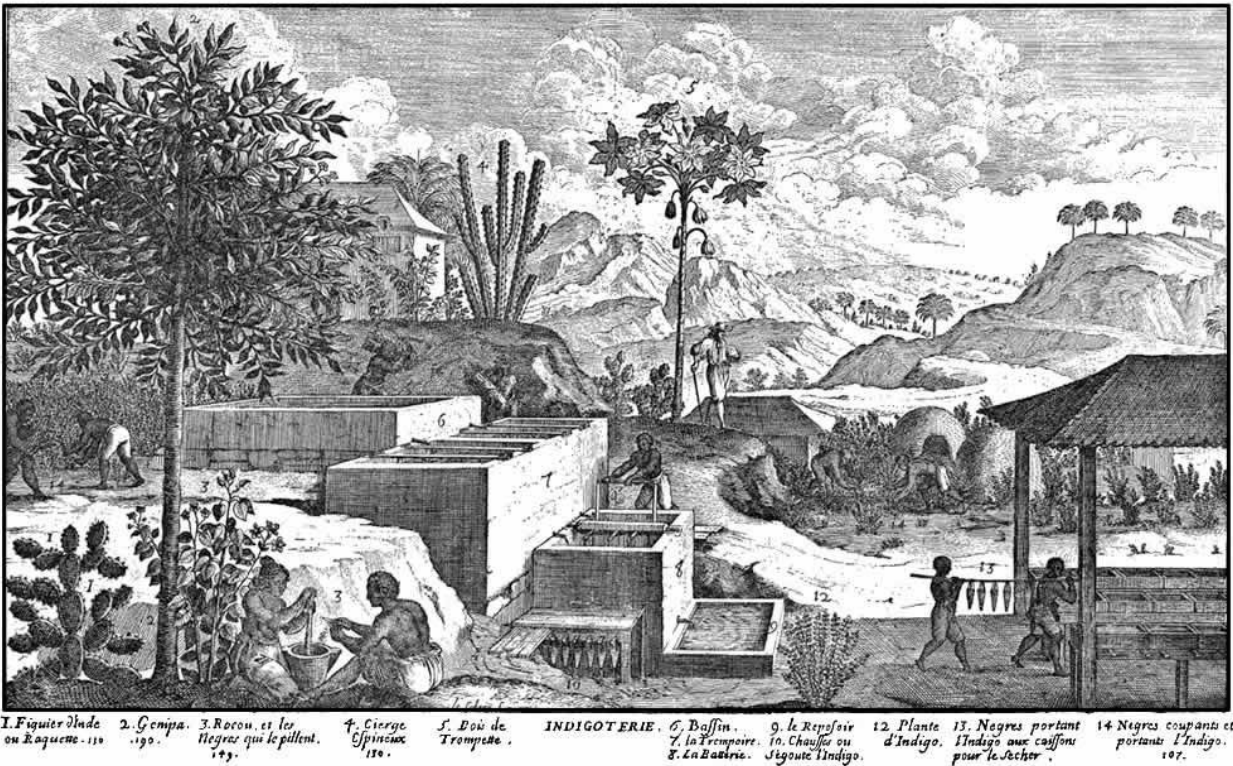


Figure 1. Représentation d'une indigoterie, publiée par Dutertre, milieu du 17<sup>e</sup> siècle.

marche d'escalier. Une main d'œuvre servile était chargée des différentes opérations qui rythmaient sa culture. La récolte des feuilles n'intervenait qu'au bout de deux à trois mois, lorsque la plante était jugée mature, c'est-à-dire avant qu'elle ne soit en fleur. Ces feuilles étaient jetées dans un bassin rempli d'eau, la trempoire dans lequel elles fermentaient. Devenue visqueuse, l'eau s'écoulait dans la batterie qui était pourvue d'un dispositif permettant de remuer ce mélange jusqu'à obtenir une couleur bleue par oxydation. Plusieurs types d'agencement ont, semble-t-il, été employés: "On se servait autrefois d'une roue à palettes dont l'essieu était posé sur le milieu de la cuve et que l'on remuait par le moyen de deux manivelles qui étaient au bout

du même essieu. Au lieu des palettes on y a mis ensuite de petits caissons sans fond et après cela d'autres dont les fonds étaient percés de trous de tarière; à présent on se sert d'une espèce de seaux assez grands attachés à de fortes perches posées sur des chandeliers par le moyen desquels les nègres élèvent l'eau, la battent et la remuent violemment et continuellement..." (Labat 1979) (Figure 2). L'indigo, déposé au fond du bassin par précipitation, se déversait ensuite dans le reposoir où il achevait de se décanter. La pâte ainsi obtenue était recueillie dans des sacs de toiles qui permettaient de purger le reste de l'eau puis mis dans de petits caissons de bois carrés destinés au séchage. Sur une indigoterie, outre les cuves, se trouvaient une

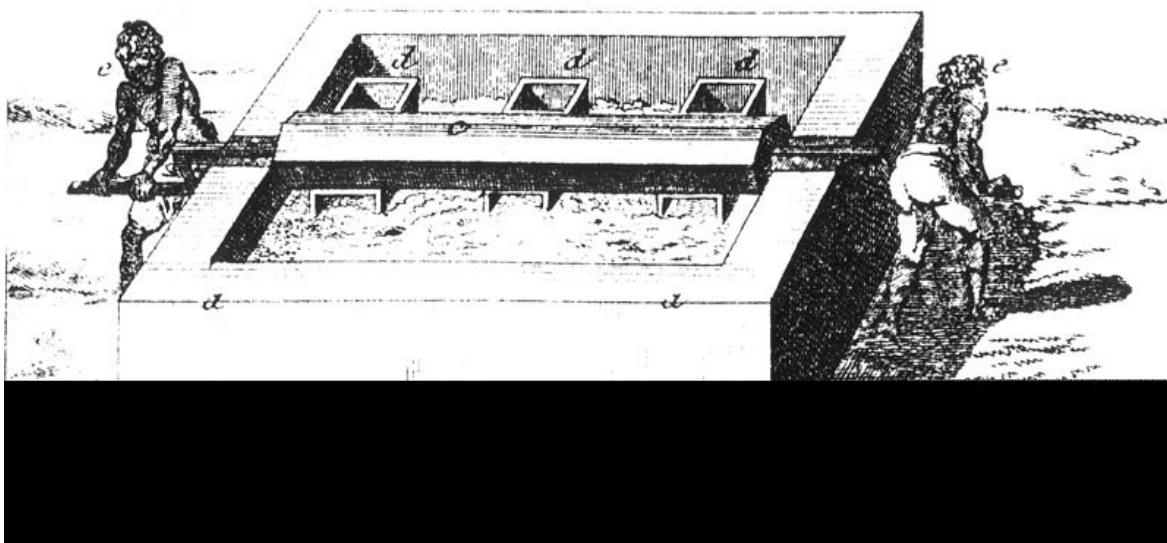


Figure 2. Appareillage pour battre l'eau de la batterie

sécherie et un puits d'eau douce. L'eau douce était en effet un facteur déterminant pour obtenir un indigo de bonne qualité.

### ***Evolution de la culture et du commerce de l'indigo en Guadeloupe et dépendances***

La culture de l'indigo fut introduite par les Espagnols au seizième siècle dans les Grandes Antilles où elle eut un développement considérable notamment à Saint-Domingue. Elle n'apparut dans les Petites Antilles qu'après la chute du prix du tabac autour de 1640. Le déclin de la canne au cours des deux dernières décennies du siècle favorisa le développement de cette culture destinée à l'exportation. Un recensement de 1671 mentionne l'indigo parmi les plantes cultivées. Mais à l'étude de ce document si la plupart des terres sont plantées en vivres, en canne ou en bois debout, aucun chiffre n'est porté dans la colonne "indigo". La période la plus propice pour cette culture se situa entre

1680 et 1719. En effet, douze indigoteries sont signalées en Grande-Terre sur le recensement de la Guadeloupe de 1682 et plus de cent indigoteries sont dénombrées en Guadeloupe et dépendances pour l'année 1686. La Grande-Terre et Marie-Galante produisaient, à elles seules, les deux tiers de la production totale.

### ***Culture de l'indigo à Marie-Galante***

A Marie-Galante, six indigoteries sont signalées dès 1670 par Boisseret de Téméricourt, gouverneur de l'île (Téméricourt *Lettre du 3 octobre 1670*, Centre des Archives d'Outre-Mer, fonds des Colonies, Correspondance Générale Guadeloupe, 1649–1670, C7A1 f 371, Aix-en-Provence). Les recensements permettent de suivre les variations de leur nombre entre 1683 et 1735. Si les mentions d'indigoteries sont rares entre 1688 et 1695, l'île ayant été ruinée par les Anglais en 1691, on note une nette croissance

entre 1696 (quarante-huit indigoteries) et 1719 (quatre-vingt six indigoteries). Le fait qu'une bonne partie du commerce de l'indigo à Marie-Galante fut interlope en raison de la décision des autorités d'abandonner l'île durant une vingtaine d'année ne facilite pas les recherches car alors la production et la commercialisation de l'indigo ne figuraient pas dans les données officielles. Cette production indigotière va se maintenir jusqu'en 1726 pour disparaître vers 1735.

Les guerres incessantes entre Français, Hollandais et Anglais qui affectèrent l'île de Marie Galante en 1676, 1690, 1691, 1703 et 1759 n'ont pas permis un développement régulier de l'île. Le départ des habitants exilés en Martinique ou dans les autres îles freina considérablement son développement industriel, bien que l'activité indigotière se soit maintenue grâce aux "... petits habitants [qui] préfèrent rester dans une région fertile pour l'indigoterie que de s'en aller s'exposer à planter de la canne" (Boisseret 1698 *Mémoire pour être présenté à Monseigneur de Ponchartrain, C.A.O.M., Dépôt des Fortifications des Colonies/Marie Galante, carton 46, doc. 1, Aix-En-Provence*). Cette instabilité favorisa d'ailleurs la reprise de l'indigo après la guerre de Trente, entre 1713 et 1719. En 1718 travaillaient sur l'île "... environ six cents nègres a neuf sucreries et soixante dix indigoteries seules denrées qu'on fabrique en ce [pays]" (Larnage *lettre du 12 octobre 1718, C.A.O.M., Fonds des Colonies, Correspondance Générale Martinique, 2° série 1713-1789, C7B, Aix-En-Provence*).

A Marie-Galante, cette culture était essentiellement produite dans la région de Capesterre. En effet, la répartition des

différentes cultures s'est fait en fonction des conditions géomorphologiques de l'île. L'indigo fut surtout cultivé dans la partie au vent (côte est) en raison de son climat chaud et sec. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer de nos jours, la plupart des vestiges dans ce secteur.

### **Recherche documentaire**

Peu de travaux ont été consacrés à l'évolution et au recensement des indigoteries en Guadeloupe. Parmi les sources anciennes, on trouve les chroniqueurs du dix-septième siècle, Dutertre, Plumier (Plumier 1688) et Labat qui fournissent de nombreuses descriptions sur l'indigo, agrémentées de gravures et de dessins. Ces documents renseignent abondamment sur la plante, la culture, le processus et les techniques de fabrication de l'indigo. Il faut ajouter les sources plus tardives comme l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (Alembert et Diderot 1767) et surtout le "Parfait indigotier ou Description de l'indigo du Cap aux isles françaises de l'Amérique" (Monnereau, 1765) qui complètent les descriptions sur les plantes et renseignent sur l'indigoterie dans les Antilles. Mais ils n'abordent pas la commercialisation de l'indigo.

Les travaux plus récents de Lasserre (Lasserre 1978) et de Schnakenbourg (Schnakenbourg 1981) analysent l'évolution de la production indigotière en Guadeloupe et à Marie-Galante. Ils sont cependant limités par leur caractère général. Un mémoire de maîtrise de l'Université de Paris I (Ernatus 1993), offre une approche globale tant sur les origines et les caractéristiques de la plante que sur les techniques d'extraction de l'indigo et

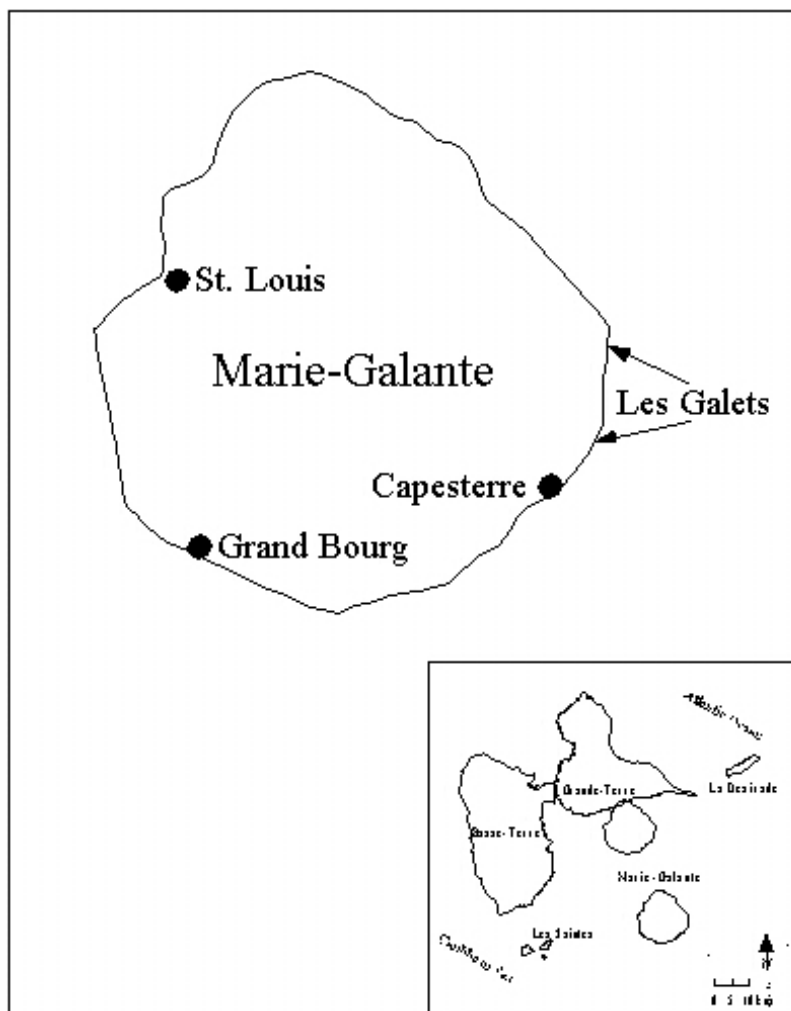


Figure 3. Carte de la Guadeloupe et de Marie-Galante

sa commercialisation. A ce jour, il n'existe aucune étude entièrement consacrée à cette culture en Guadeloupe.

Concernant les sources graphiques, les gravures et les dessins que renferment les textes des chroniqueurs renseignent sur la connaissance des plantes à indigotine, les installations industrielles. Les cartes et plans anciens de Marie Galante mentionnent les noms des maîtres d'habitation, notamment le

dessin de l'ingénieur militaire Blondel daté de 1667 (Blondel, F. 1667 *L'isle de Marigalante*, Bibliothèque Nationale, Département des Cartes et Plans de la Marine, Service Hydrographique de la Marine, portefeuille 155. Division 10, p. 1D, Paris) et la carte de Marie-Galante dressée par l'ingénieur géographe Thévenet en 1769 (les ingénieurs géographes du roy 1769, *Carte de Marie Galante*, C.A.O.M., D. F. C. Guadeloupe / Marie-Galante, portefeuille XV, n° 8, Aix-En-

Provence), sans préciser toutefois le type de production.

D'autres sources manuscrites apportent des éléments d'analyse permettant de mieux cerner la place de l'industrie indigotière dans le processus de développement de l'île entre la fin du dix-septième et le début du dix-huitième siècle, la commercialisation de l'indigo et les raisons du déclin de cette production à partir des années 1730. Les mémoires des Dépôts des fortifications des Colonies renseignent sur la culture, les zones propices à cette culture et à la fabrication de l'indigo à Marie Galante. La collection Moreau de Saint-Méry a livré un inventaire des habitants de l'île de Marie-Galante, exilés dans les îles hollandaises, établi en 1678 (*Recueil de documents concernant les Antilles anglaises, hollandaises... Marie Galante... 1645-1792*, C.A.O.M., Collection Moreau de Saint-Méry, F3 23, Aix-En-Provence)<sup>1</sup>. Les noms de quelques propriétaires d'habitations indigotières y sont précisés ainsi que la contenance des habitations, leur localisation approximative, par quartiers, les cultures et le bâti. Citons parmi elles, celle du sieur Mathieu Lambert, habitant du quartier de Téméricourt (région de Capesterre, à l'est de l'île), propriétaire d'une habitation de "deux cent cinquante pas de large, sur la hauteur de mil laquelle estoit plantée en herbes à indigo et vivres qui sont présentement gaster des haziers et sur laquelle est une indigoterie de bastie proche d'un estang dépendant de la dite place..."; l'habitation de François Bigot La Forest est située "...au quartier de la Magdeleine, septième estage du bord de la mer... contenant sept cent pas de large sur la hauteur de cinq sur laquelle il y a seulement une indigoterie...".

Ce document atteste l'existence d'une industrie de l'indigo balbutiante à Marie Galante. La correspondance générale de la Guadeloupe et de la Martinique et les recensements établis entre 1664 et 1790 complètent l'ensemble des données tant sur le processus d'industrialisation qu'en matière de commercialisation. Cette production d'indigo de Marie Galante est écoulée en Guadeloupe, en Martinique, auprès des marchands français et étrangers, notamment des Hollandais. Et comme le coton, "l'indigo est revendu aux marchands qui les rapportent en France pour les manufactures du royaume" (Poincy, 1724 *Mémoire concernant l'île de Marigalante...*, C.A.O.M, D.F.C.G./ Marie-Galante, document n°3, Aix-En-Provence). En Europe, les ports de Lisbonne d'abord, puis Amsterdam et Bordeaux, à partir de 1730, redistribuent les marchandises à l'intérieur du continent. "... En 1737, l'usage de l'indigo est autorisé donnant ainsi un coup de grâce au pastel" (Pinault 1987). Cette levée de l'interdiction sur l'indigo entraîne la baisse des prix puis la mévente dans les grandes villes européennes. Le déclin de la production de l'indigo à Marie Galante apparaît après 1719 et son arrêt intervient vers 1730. Les raisons en sont multiples. La principale est à imputer à la culture intensive de l'indigo qui se développe dans les Grandes Antilles. En 1683, Saint-Domingue commence à produire en effet de l'indigo dont la valeur s'élève déjà à six mille livres, autant que toutes les Petites Antilles françaises confondues. A la fin des années 1720, Marie Galante qui ne compte plus que 17 indigoteries pèse peu face aux deux mille sept cent quarante-quatre unités que compte l'île de Saint-Domingue. Cette dernière s'impose dès lors comme principal fournisseur de la France en sucre et en indigo

au détriment des Petites Antilles. D'autre part, à Marie Galante, même si la production d'indigo ne disparaît pas complètement de l'île en 1730, elle cède la place au coton et au café et à la canne.

### ***Prospection au sol***

Cet article est le fruit d'un programme de recherche sur les indigoteries à Marie-Galante mené entre 1997 et 1998. L'objectif était d'identifier, à partir des recherches de terrain et d'archives, les principaux sites de production afin de mieux cerner le processus d'industrialisation de cette culture à Marie-Galante. En 1997, les premières investigations, centrées sur la plaine côtière des Galets entre le Morne Rita, au sud et le Mal Parlé au nord, avaient pour but de retrouver les sites qui avaient été signalés par différents informateurs. Les prospections ont été effectuées au cours de quatre brèves campagnes de deux / trois jours en mai, juillet, octobre et décembre.

Les indigoteries signalées ont toutes été retrouvées et plusieurs autres unités, plus ou moins bien conservées, ont été repérées. L'une d'entre elle (Cayes Boudin, n° 15), entièrement dégagée, a fait l'objet d'un relevé. Par ailleurs, des échantillons d'enduit ont été prélevés sur chacun des sites pour analyse. En 1998, les recherches se sont poursuivies au nord de la plaine de Mabouya jusqu'à la ravine Carambole. Ces prospections ont permis de localiser six nouvelles indigoteries. Au total dix-sept sites ont été recensés, localisés pour la plupart en bord de mer et le long du chemin qui traverse la plaine des Galets.

Certains sites sont encore conservés en élévation (sites n° 1, 2, 8, 10, 12, 14 et 16), d'autres présentent seulement quelques éléments tels que des restes de fonds de bassin, des pans de murs ou un puits (3, 4, 5, 6, 7, 11, 13, 15 et 17). Le site n° 9 n'a été identifié que par la présence de morceaux d'enduits et des amoncellements de pierres emprisonnés dans les racines d'un figuier maudit<sup>2</sup>.

Dans la plupart des cas un puits se trouve à proximité immédiate des bassins<sup>3</sup>. Les vestiges d'indigoteries sont souvent envahis par la végétation qui menace à terme leur conservation et qui n'en facilite pas la lecture. Il est cependant possible d'en établir un schéma type d'organisation incluant quelques variantes.

La deuxième et dernière campagne qui a duré quinze jours au mois de juillet, consistait à faire des relevés architecturaux de quelques uns des vestiges susceptibles de faire l'objet d'une mise en valeur. Afin de mener à bien cette opération, la municipalité de Capesterre de Marie-Galante a mis à notre disposition une équipe pour débroussailler et nettoyer les abords des vestiges envahis par la végétation ou enfouis dans le sol. Les indigoteries du Gouffre, Lagon II et Anse Feuillard I, ont été dégagées, photographiées et dessinées.

Parallèlement à ces relevés, les observations faites sur Lagon II permettent de mieux connaître les techniques de construction et les matériaux utilisés (composition des mortiers et enduits, épaisseur et nombre de couches d'enduit des fonds de bassins, possibilité d'analyser la qualité de l'indigo qu'elles renferment). Les

autres vestiges, d'accès peu aisé, ont fait l'objet d'un croquis, d'une description et de prises de vues. L'ensemble de ces relevés architecturaux et croquis permettra de définir une typologie des indigoteries dans le secteur des Galets.

### ***Fouilles archéologiques***

Enfin, une brève campagne de fouilles réalisée en décembre 1998 sur le site du Gouffre a permis de dégager les repositoires des deux installations. Les vestiges d'indigoterie situés au lieu-dit Le Gouffre, au nord de la zone de prospection, constituent sans conteste l'un des témoins les plus intéressants de cette industrie que nous ayons retrouvés au cours de nos recherches<sup>4</sup>. Plantée non loin du rivage déchiqueté par les vagues de l'Atlantique, l'indigoterie se détache nettement au milieu d'une grande plaine à la végétation rabougrie, battue par les embruns. Elle se caractérise par la qualité de sa construction qui lui a permis de résister au sel et aux grandes houles. Mais aussi par son type d'agencement particulier qui la distingue des autres indigoteries.

La fabrication de l'indigo nécessitait une installation comprenant trois à cinq vaisseaux ou cuves, organisées en marche d'escalier : éventuellement un bassin, une ou deux trempoires, une batterie et un reposoir. Les indigoteries que nous avons retrouvées présentent toutes la même organisation de base : trempoire, batterie, reposoir (le bassin, destiné à mettre l'eau à température lorsqu'elle est puisée dans une rivière, n'est jamais présent ici l'eau étant toujours tirée d'un puits situé à proximité immédiate).

Les indigoteries les plus simples ne comportent qu'une seule installation de trois cuves généralement alignées. Certaines indigoteries plus importantes comprennent deux installations qui fonctionnaient alternativement pour obtenir un meilleur rendement. Les cuves devaient en effet être nettoyées après chaque cycle de fabrication. La présence d'une seconde installation permettait donc de ne pas interrompre le processus. Dans la plupart des cas, les deux séries de bassins sont agencées en équerre avec deux trempoires adjacentes ou une seule trempoire commune aux deux installations. L'indigoterie du Gouffre, par contre, se compose de deux installations de cuves alignées en parallèles. L'objectif de cette campagne était de vider les cuves, de dégager les deux repositoires encore enfouis et de faire le relevé des vestiges. Les cuves, de 3, 50 m de côté en moyenne, sont construites avec des blocs de madrépore liés au mortier de chaux.



Figure 4. Reposoir de l'installation sud

L'intérieur des bassins est recouvert d'un mortier de tuileau soigneusement lissé à la chaux. Un conduit creusé au ras des fonds de bassin permet l'écoulement d'une cuve à l'autre. Les murs d'une épaisseur moyenne de



0, 65 m sont conservés sur une hauteur comprise entre 0, 60 m et 1, 70 m ce qui semble correspondre, pour certains, à leur élévation d'origine. Chacune des trempoires montre sur les faces supérieures des deux murs latéraux quatre cavités qui se font face deux à deux. Il s'agit vraisemblablement de trous dans lesquels était fiché l'assemblage de pieux et de traverses qui permettaient de maintenir le couvercle couvrant la cuve. Ce dispositif était destiné à maintenir les faisceaux d'indigo sous l'eau et à contenir la fermentation. D'autres encoches et rainures creusées dans la face latérale du mur qui séparait la trempoire de la batterie (côté batterie) marquent l'emplacement d'un dispositif qui devait supporter les batteurs qui agitaient l'eau pour oxygéner le liquide qui virait alors au bleu. Les deux reposoirs, encore enfouis et recouverts de pierrailles, n'ont pu être que partiellement dégagés. Leur état de conservation est assez mauvais: certains murs ont été détruits, d'autres sont très abîmés, les enduits ont presque entièrement disparu. Le reposoir de l'installation sud-est présente une complexité inattendue (Figure 4). L'intérieur du bassin est compartimenté par plusieurs murs internes identiques aux autres murs de la structure. Peut être s'agit-il de bassins de décantation pour faciliter la récupération de la pâte d'indigo? Aucun des documents dont nous disposons ne mentionne ce type d'organisation.

Au sud de l'installation nord-ouest, à la jonction de la trempoire et de la batterie, une petite structure de 1, 30 m de côté environ a été dégagée (Figure 5). Il s'agit d'une sorte de petit bassin excavé, appuyé contre la face extérieure des murs de l'indigoterie. Un



Figure 5. Structure destinée à l'égouttage de l'indigo

enduit semblable au revêtement des cuves est conservé contre le mur sur une profondeur de 25-30cm. Il était limité de chaque côté par des cloisons sans doute en matériau périssable. Une petite excavation, de forme conique et revêtue du même enduit, est creusée approximativement au centre de ce petit bassin. Ce type de structure a été retrouvé associé à la plupart des indigoteries que nous avons identifiées. Il est toujours situé sur le côté extérieur de la batterie. Nous n'avons pas retrouvé d'élément semblable sur les représentations d'indigoterie mais toutes font apparaître, au même endroit, une structure légère, appelée parfois chaussoire, destinée à l'égouttage de la pâte d'indigo. Il y a tout lieu de penser que l'aménagement que nous retrouvons avait la même fonction. Le puits, situé à une dizaine de mètres en arrière, est en partie détruit et comblé. Il s'agit, comme c'est généralement le cas dans ce secteur, d'un simple creusement pour atteindre une galerie du réseau karstique. Seule la partie supérieure a été aménagée sommairement à l'aide d'un parement de blocs de madrepore.

La campagne de fouille, trop limitée dans le temps, n'a pas permis de dégager la totalité

de l'indigoterie. Une autre intervention serait nécessaire pour terminer le dégagement des repositoires plus complexes que prévu. Compte-tenu du mauvais état de conservation des vestiges enfouis, il serait souhaitable que les travaux de restauration soient exécutés dès leur mis au jour. Par ailleurs le déblaiement complet des abords nécessite l'intervention d'un engin mécanique. La nouvelle intervention archéologique sera donc liée au démarrage des travaux de mise en valeur.

Ces recherches préliminaires sur l'industrie indigotière à Marie-Galante ont permis de remettre en lumière une activité qui occupa une place importante dans l'économie de l'île durant près d'un demi-siècle. L'étude des vestiges d'indigoterie retrouvés dans le secteur des Galets nous apporte des précisions intéressantes sur les modes de construction et l'organisation des unités de production. La qualité de conservation de certaines indigoteries autorise un programme de protection et de mise en valeur de ces témoins du passé de Marie-Galante et leur intégration dans des sentiers de découverte.

Plusieurs aspects mériteraient d'être approfondis en particuliers sur les habitations dédiées à cette production et sur le commerce. Il serait souhaitable d'étendre notre recherche à d'autres secteurs de l'île ainsi qu'à la Grande-Terre de la Guadeloupe où la production indigotière était présente.

## Bibliographie

- Cardon, D.  
1999 Colorants précieux du monde méditerranéen, *Archéologia*, n° 362, pp. 24-29.
- Cauna, J. (de)  
1994 *Voyage aux Isles d'Amérique*, catalogue d'exposition, Rohan, Archives nationales, Paris, p. 182.
- Alembert (d') et Diderot  
1767 *Encyclopédie Diderot et d'Alembert*, Pergamon Press, Paris.
- Dutertre, J. B.  
1978 *Histoire générale des Antilles : habitées par les Français*. E. Kolodziej, Fort-de-France.
- Ernatus, C.  
1993 *Les indigoteries aux Antilles*. Mémoire de maîtrise non publié, Université Paris I, Paris.
- Lasserre, G.  
1978 *La Guadeloupe : Etude géographique*. E. Kolodziej, Fort-de-France.
- Labat, J. B.  
1799 *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*. Courtinaud, Saint-Joseph.
- Monnereau, E.  
1765 *Le parfait indigotier ou Description de l'indigo du Cap aux isles françaises de l'Amérique*, Amsterdam.
- Pinault, M.  
1987 *Sublime indigo*, catalogue d'exposition, Musées de Marseille, Centre de la Vielle Charité, Marseille.
- Plumier, C.  
1688 *Plantes de la Martinique et de la Guadeloupe, avec des plans et des figures des sauvages de ces pays...*, Paris, Bibliothèque Nationale, Département des Imprimés, Jd 18 f° - 4 MI 46 (R1)
- Schnakenbourg, C.  
1981 *Recherches sur l'histoire de l'industrie sucrière à Marie-Galante*. Société d'histoire de la Guadeloupe, Basse-Terre.

## Notes

- <sup>1</sup> A la suite de l'attaque anglaise de 1691 l'île fut désertée par les habitants qui revinrent progressivement s'y réinstaller après quelques années malgré l'interdiction des autorités. Faute de capitaux pour

reconstruire les sucreries, ils s'orientèrent vers la production de l'indigo qui nécessitait moins d'investissement et qui était plus facile à écouler illégalement.

<sup>2</sup> La prédilection de cet arbre pour s'installer dans des structures maçonnées qu'il disloque progressivement en font de ce fait un très bon marqueur de vestiges dans une région où la végétation est essentiellement constituée d'épineux.

<sup>3</sup> La plaine côtière des galets, ancien récif exondé, se caractérise par son aridité. Néanmoins les eaux de pluies, recueillies au niveau du plateau situé en arrière de la plaine des Galets, sont drainées dans les réseaux karstiques jusqu'à la côte. L'eau circulant dans le sous-sol à peu de profondeur pouvait être facilement recueillie à travers des failles naturelles ou grâce à des puits. Cette particularité, certainement connue des amérindiens explique, au moins en partie, leur présence en des lieux que nous jugeons inhospitaliers. Dans ce secteur où affleurent les roches calcaires, la faible épaisseur de terres arable ne permit pas d'autres cultures que celle du coton et de l'indigo. Le processus de décantation de l'indigo nécessitant d'importantes quantités d'eau douce, les bassins sont toujours installés à proximité immédiate de puits ou de failles aménagées.

<sup>4</sup> La carte de Marie Galante dressée par Thévenet en 1769 signale des ruines, vraisemblablement d'une construction maçonnée, dans le secteur du " *Gouffre* ". Le rapprochement est tentant avec notre indigoterie, seul vestige conservé dans une plaine dénudée.